

CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE

DÉLIBÉRATION n° 2014/03/25-06

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 25 mars 2014, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

Vu le Code de l'Education,
Vu les statuts de l'Université d'Aix-Marseille,

DÉCIDE :

OBJET : Composition de la Commission «Statuts»

Une Commission composée des membres du bureau du Conseil d'Administration est constituée en vue de donner un avis sur le projet de modification des statuts imposée par la loi ESR.

Le conseil d'administration approuve la composition et le rôle de la Commission «Statuts».

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Membres en exercice : 30
Quorum : 15
Présents et représentés : 29

Fait à Marseille, le 25 mars 2014


Yvon BERLAND
Président de l'Université d'Aix-Marseille

